

<b>C7-01</b>		<b>Vente au détail et location de véhicules de promenade</b>
C7-01	-01	Vente et location de véhicules de promenade neufs
C7-01	-02	Vente et location de véhicules de promenade d'occasion
C7-01	-03	Vente et location de cyclomoteurs, de motocyclettes, de motoneiges ou de véhicules hors route
C7-01	-04	Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs pour des véhicules de promenade, des cyclomoteurs, des motocyclettes, des motoneiges ou des véhicules hors route
C7-01	-05	Service de location de véhicules de promenade, de cyclomoteurs, de motocyclettes, de motoneiges ou de véhicules hors route
C7-01	-02	Service de lavage, polissage ou esthétique pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route (incluant les lave-autos manuels)

**Sous-classe C7-02 : Vente au détail et location de véhicules divers**

<b>C7-02</b>		<b>Vente au détail et location de véhicules divers</b>
C7-02	-01	Vente et location de bateaux, d'embarcations ou de leurs accessoires
C7-02	-02	Vente et location d'avions, d'hélicoptères, de montgolfières, de planeurs, de deltaplanes ou de leurs accessoires
C7-02	-03	Vente et location de véhicules lourds
C7-02	-04	Vente et location de véhicules récréatifs motorisés, de roulettes de tourisme, de tentes-roulettes ou de leurs accessoires
C7-02	-05	Vente et location de remorques

4.18. CLASSE C8: GROSSISTES

La classe C8 comprend les commerces dont l'entreposage et la vente en gros constituent la principale activité. Ces commerces peuvent représenter des inconvénients pour le voisinage au point de vue de l'achalandage, de l'esthétique et du gabarit des bâtiments ou de toute autre nuisance. Ces commerces doivent être localisés de façon à causer le moins d'impacts négatifs possibles pour les secteurs résidentiels avoisinants. Les activités s'effectuent à l'intérieur du local.

La classe C8 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

<b>C8-01</b>		<b>Grossistes</b>
C8-01	-01	Grossiste en produits agricoles ou horticoles
C8-01	-02	Grossiste en papier et articles en papier
C8-01	-03	Grossiste en alimentation
C8-01	-04	Grossiste en produits du tabac
C8-01	-05	Grossiste en produits de beauté
C8-01	-06	Grossiste en habillement et en mercerie
C8-01	-07	Grossiste en meubles et accessoires d'ameublement
C8-01	-08	Grossiste en machines, matériel et fournitures diverses d'usage domestique
C8-01	-09	Grossiste en quincaillerie, plomberie et matériel de chauffage

C8-01	-10	Grossiste en ameublement et fournitures de bureau
C8-01	-11	Grossiste en produits pharmaceutiques
C8-01	-12	Grossiste en appareils électroniques, informatiques et de divertissement

4.19. CLASSE C9: PISCINES ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

La classe C9 comprend les commerces en lien avec la vente de piscines, d'équipements et d'accessoires d'aménagement paysager. Les usages de cette classe répondent également aux caractéristiques suivantes :

- les commerces desservent une clientèle locale ou régionale;
- les commerces peuvent générer des inconvénients à l'habitation en raison de leur niveau d'achalandage, de l'apparence et du gabarit du bâtiment principal ou de toute autre source de nuisance.

La classe C9 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

**Sous-classe C9-01 : Vente au détail de piscines et d'équipements ou accessoires d'aménagement paysager**

C9-01		Vente au détail de piscines et d'équipements ou accessoires d'aménagement paysager
C9-01	-01	Vente de piscines, de spas, de saunas ou de leurs accessoires
C9-01	-02	Vente au détail, entretien ou réparation de tondeuses, souffleuses ou autre équipement pour l'entretien de terrain
C9-01	-03	Centre de jardinage ou vente au détail d'articles ou accessoires d'aménagement paysager

4.20. CLASSE C10: BARS, SALLES DE BILLARD ET SALONS DE PARIS

La classe C10 comprend les établissements commerciaux qui offrent des services de divertissement généralement associés à la consommation d'alcool sur place ou à la prise de paris sportifs. Les usages de cette classe répondent également aux caractéristiques suivantes :

- les commerces occasionnent des contraintes pour les milieux de vie, notamment en raison de leurs activités nocturnes;
- toutes les opérations s'effectuent à l'intérieur du bâtiment principal, à l'exception des éléments autorisés, par le présent règlement, à l'extérieur ou dans une construction accessoire.

La classe C10 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

**Sous-classe C10-01 : Bars, salles de billard et salons de paris**

C10-01		Bars, salles de billard et salons de paris
C10-01	-01	Bar
C10-01	-02	Salle de billard
C10-01	-03	Salon de paris sportifs

4.21. CLASSE C11: COMMERCE LOURD ET ACTIVITÉS PARA-INDUSTRIELLES

La classe C11 comprend les usages qui se rapportent à la vente d'un bien ou d'un produit ou à la fourniture d'un service pouvant être associé à des activités lourdes. Les usages de cette classe présentent des caractéristiques s'apparentant à celles des usages industriels au niveau de l'utilisation des terrains et de leur cohabitation difficile avec l'habitation et répondent aux caractéristiques suivantes :

- a) Ils impliquent des nuisances importantes à l'environnement immédiat, soit une circulation importante de véhicules lourds, une activité souvent nocturne, un niveau de bruit et de poussière perceptible à l'extérieur du terrain et un entreposage visible et important, de par la nature du matériel entreposé;
- b) La marchandise utilisée par ces commerces ne subit aucune transformation, aucune réparation, ni aucun usinage à l'extérieur des bâtiments ;
- c) Les opérations peuvent requérir de vastes espaces pour l'entreposage intérieur ou extérieur, l'étalage extérieur, les manœuvres de véhicules ou le stationnement de flottes de véhicules;
- d) la fréquentation de l'établissement ou ses opérations peuvent générer des inconvénients reliés à des mouvements importants de circulation;
- e) le transport de la marchandise vendue peut requérir l'usage de véhicules lourds.

La classe C11 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

**Sous-classe C11-01 : Services de transport**

C11-01		Services de transport
C11-01	-01	Garage d'autobus et équipement d'entretien
C11-01	-02	Transport par taxi
C11-01	-03	Service d'ambulance
C11-01	-04	Service de limousine
C11-01	-05	Service de déménagement
C11-01	-06	Service de remorquage
C11-01	-07	Service de messager et de livraison
C11-01	-08	Service d'envoi de marchandise
C11-01	-09	Transport par camion

**Sous-classe C11-02 : Vente et service d'entretien ou de réparation**

C11-02		Vente et service d'entretien ou de réparation
C11-02	-01	Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, des cyclomoteurs, des motocyclettes, des motoneiges ou des véhicules hors route
C11-02	-02	Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires d'occasion pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route (excluant un cimetière d'autos, une cour de ferraille de véhicules et tout autre endroit extérieur pour la mise au rebut d'automobiles)
C11-02	-03	Service de réparation mécanique, installation et remplacement de pneus, vérification et estimation, remplacement de pièces, débosselage, peinture, pose d'accessoires ou traitement antirouille et autres services pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route

C11-02	-04	Service de réparation mécanique, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires ou traitement antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, des cyclomoteurs, des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules hors route
C11-02	-05	Service de réparation et d'entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel
C11-02	-06	Entretien ou réparation de véhicules récréatifs motorisés, de roulettes de tourisme, de tentes-roulettes ou de leurs accessoires
C11-02	-07	Entretien ou réparation de bateaux, d'embarcations ou de leurs accessoires
C11-02	-08	Entretien ou réparation de remorques

**Sous-classe C11-03 : Grossistes à incidence élevée**

<b>C11-03</b>		<b>Grossistes à incidence élevée</b>
C11-03	-01	Grossiste en machines et matériel divers d'usage commercial ou industriel
C11-03	-02	Grossiste en véhicules autres que les véhicules de promenade, les cyclomoteurs, les motocyclettes, les motoneiges et les véhicules hors route
C11-03	-03	Grossiste en pièces et accessoires pour véhicules automobiles, pneus et chambres à air
C11-03	-04	Grossiste équipement et pièces de machinerie en machines divers d'usage commercial ou industriel (incluant la machinerie lourde)
C11-03	-05	Grossiste en bois et matériaux de construction
C11-03	-06	Grossiste en produits pétroliers et combustibles
C11-03	-07	Grossiste en équipements et pièces pour le transport

**Sous-classe C11-04 : Activités liées à l'industrie de la construction**

<b>C11-04</b>		<b>Activités liées à l'industrie de la construction</b>
C11-04	-01	Entrepreneur en construction ou en rénovation
C11-04	-02	Entrepreneur en ouvrage d'art ou génie civil
C11-04	-03	Entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteur automatique, ascenseur, etc.)
C11-04	-04	Service de ramonage de cheminées
C11-04	-05	Vente au détail de matériaux de construction (cour à bois)
C11-04	-06	Vente au détail de maisons et de chalets préfabriqués (incluant les maisons mobiles)
C11-04	-07	Vente au détail de produits de béton et de briques
C11-04	-08	Service d'aménagement paysager, installation de clôture et pavés et de déneigement
C11-04	-09	Service de location de machinerie lourde
C11-04	-10	Service de soudure
C11-04	-11	Service de montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué
C11-04	-12	Service de revêtement en asphalte et en bitume
C11-04	-13	Entreprise d'excavation et de démolition

C11-04	-14	Service en travaux de fondations et de structures de béton
C11-04	-15	Vente et service de pose de portes et de fenêtres
C11-04	-16	Service de forage de puits
C11-04	-17	Services de location d'outils ou d'équipements de construction

**Sous-classe C11-05 : Centre de distribution et entreposage**

C11-05		Centre de distribution et entreposage
C11-05	-01	Entrepôt frigorifique
C11-05	-02	Entrepôt à fruits et légumes
C11-05	-03	Entrepôt libre-service (mini-entrepôt)
C11-05	-04	Entreposage de produits de la ferme
C11-05	-05	Centre de distribution intégré
C11-05	-06	Centre de distribution non intégré
C11-05	-07	Service de transport par camion

**Sous-classe C11-06 : Services environnementaux**

C11-06		Services environnementaux
C11-06	-01	Service de cueillette des ordures
C11-06	-02	Service de vidange de fosses septiques et de location de toilettes portatives
C11-06	-03	Service d'assainissement de l'environnement;

**4.22. CLASSE C12: COMMERCE DE DÉTAIL ET DE SERVICES À POTENTIEL DE NUISANCES**

La classe C12 comprend divers usages dont le degré de nuisance élevé ou le caractère particulier commande de circonscrire précisément les zones où ces usages sont autorisés.

La classe C12 comprend les usages suivants :

**Sous-classe C12-01 : Commerces de détail et de services à potentiel de nuisance**

C12-01		Commerces de détail et de services à potentiel de nuisance
C12-01	-01	Service de lingerie et de buanderie industrielle
C12-01	-02	Service d'extermination ou de désinfection
C12-01	-03	Vente au détail de combustibles incluant le bois de chauffage
C12-01	-04	Vente au détail du mazout
C12-01	-05	Vente au détail de gaz sous pression
C12-01	-06	École de dressage ou d'entraînement pour animaux (sans pension)
C12-01	-07	Location de mobilier ou équipements de bureau et événements
C12-01	-08	Service de sécurité privée ou de convoyage de biens de valeur
C12-01	-09	Entreposage en vrac à l'extérieur
C12-01	-10	Prêteur sur gages
C12-01	-11	Marché aux puces
C12-01	-12	Service de ventes aux enchères

C12-01	-13	Service de garde ou pension pour animaux domestiques
C12-01	-14	Centre de tir pour armes à feu
C12-01	-15	Vente de cannabis et d'accessoires pour la consommation de cannabis

#### Sous-classe C12-02 : Établissement à caractère érotique

C12-02		Établissement à caractère érotique
C12-02	-01	Établissement exploitant l'érotisme comprenant notamment salle de spectacle à caractère sexuel ou érotique et cinéma érotique
C12-02	-02	Club, association sociale ou fraternelle ou service en lien avec la pratique d'activités à caractère sexuel ou érotique
C12-02	-03	Vente au détail de marchandises et accessoires liés à la sexualité ou à l'érotisme

### SECTION 3

### CLASSIFICATION DE LA CATÉGORIE D'USAGES « INDUSTRIE (I) »

#### 4.23. CLASSE I1 : HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La classe I1 comprend les usages dont les activités sont reliées à la recherche et au développement scientifique et technologique ou à la fabrication de haute technologie. Les usages de cette classe répondent également aux caractéristiques suivantes :

- a) les activités s'exercent dans des bâtiments principaux assimilables à des immeubles de bureaux et, lorsque ces activités portent sur des produits, elles impliquent généralement des produits ne requérant pas d'entreposage ou de manutention important;
- b) les activités se déroulent principalement à l'intérieur du bâtiment principal;
- c) l'étalage extérieur de marchandises ou produits finis, réalisés, fabriqués et/ou assemblés sur place est autorisé ;
- d) l'usage peut causer une légère fumée;
- e) la qualité architecturale et les aménagements extérieurs sont de haute qualité;
- f) aucune poussière, aucune chaleur, aucun éclat de lumière, ni aucune vibration n'est perceptible à l'extérieur du bâtiment principal;
- g) l'usage ne cause aucun bruit plus intense que l'intensité moyenne du bruit ambiant, mesurée aux lignes du terrain.

La classe I1 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

#### Sous-classe I1-01 : Recherche et développement scientifiques et technologiques

I1-01		Recherche et développement scientifiques et technologiques
I1-01	-01	Laboratoire (centre d'essai, laboratoire de matériaux ou de sols, etc.)
I1-01	-02	Centre administratif d'un établissement à caractère technologique ou de recherche et développement scientifique et technologique
I1-01	-03	Établissement faisant la production de prototypes
I1-01	-04	Établissement offrant des services auxiliaires et de soutien en recherche et développement scientifiques et technologiques

#### **Sous-classe I1-02 : Fabrication et service de haute technologie**

<b>I1-02</b>		<b>Fabrication et service de haute technologie</b>
I1-02	-01	Établissement de production expérimentale
I1-02	-02	Établissement offrant des services auxiliaires et de soutien en fabrication technologique
I1-02	-03	Fabrication de matériel informatique ou de composantes électroniques
I1-02	-04	Fabrication de matériel et équipement de télécommunication
I1-02	-05	Conception de logiciels et produits informatiques
I1-02	-06	Centre de données informatiques

#### **4.24. CLASSE I2 : INDUSTRIE LÉGÈRE**

La classe I2 comprend les usages dont les activités sont reliées à la fabrication, à la transformation et à la distribution de biens. Les activités s'effectuent principalement à l'intérieur du bâtiment principal et présentent peu de nuisances pour le voisinage. Toutefois, ce type d'établissement nécessite parfois de l'entreposage extérieur. Les usages de cette classe répondent également aux caractéristiques suivantes :

- a) l'usage peut causer une légère fumée;
- b) aucune poussière, aucune chaleur, aucun gaz, aucun éclat de lumière, ni aucune vibration n'est perceptible aux lignes du terrain;
- c) l'usage ne cause aucun bruit plus intense que l'intensité moyenne du bruit ambiant, mesurée aux lignes du terrain.

La classe I2 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

#### **Sous-classe I2-01 : Industrie de l'alimentation**

<b>I2-01</b>		<b>Industrie de l'alimentation</b>
I2-01	-01	Fabrication de produits alimentaires pour consommation humaine
I2-01	-02	Industrie de boissons non alcoolisées

#### **Sous-classe I2-02 : Industrie d'appoint à la construction**

<b>I2-02</b>		<b>Industrie d'appoint à la construction</b>
I2-02	-01	Fabrication de portes, de fenêtres ou de persiennes
I2-02	-02	Fabrication d'escaliers préfabriqués
I2-02	-03	Fabrication de bâtiments ou parties de bâtiment en usine
I2-02	-04	Industrie de carreaux de céramique, de tuiles, de dalles ou de linoléums
I2-02	-05	Fabrication de pierre de construction naturelle ou taillée
I2-02	-06	Fabrication de produits d'isolation
I2-02	-07	Fabrication de carreaux d'insonorisation
I2-02	-08	Fabrication de matériaux de construction en argile ou de produits réfractaires
I2-02	-09	Fabrication d'enseignes ou de panneaux-réclame

**Sous-classe I2-03 : Industrie de fabrication de produits pharmaceutiques, cosmétiques et d'hygiène**

I2-03		Industrie de fabrication de produits pharmaceutiques, cosmétiques et d'hygiène
I2-03	-01	Fabrication de produits pharmaceutiques ou de médicaments
I2-03	-02	Fabrication d'appareils orthopédiques, ophtalmiques ou chirurgicaux
I2-03	-03	Fabrication de fournitures ou de matériel médical
I2-03	-04	Fabrication de produits cosmétiques
I2-03	-05	Fabrication de produits hygiéniques

**Sous-classe I2-04 : Industrie reliée aux produits électroniques**

I2-04		Industrie reliée aux produits électroniques
I2-04	-01	Fabrication de matériel audio ou vidéo
I2-04	-02	Fabrication de supports magnétiques ou optiques
I2-04	-03	Fabrication d'instruments de navigation, de mesures ou de commandes
I2-04	-04	Fabrication de supports d'enregistrement, de reproduction du son ou d'instruments de musique

**Sous-classe I2-05 : Industrie du textile et du vêtement**

I2-05		Industrie du textile et du vêtement
I2-05	-01	Fabrication de fils ou de fibres synthétiques ou filées
I2-05	-02	Fabrication de tissus
I2-05	-03	Industrie d'articles en toile
I2-05	-04	Fabrication de feutres pressés et aérés, de broderies, de plissages ou d'ourlets
I2-05	-05	Finissage de textiles, de tissus ou de revêtements de tissu
I2-05	-06	Fabrication de vêtements
I2-05	-07	Fabrication d'accessoires en cuir
I2-05	-08	Fabrication de chaussures
I2-05	-09	Fabrication de valises, de bourses ou de sacs à main
I2-05	-10	Fabrication d'accessoires pour bottes ou chaussures

**Sous-classe I2-06 : Industrie du papier et de l'impression**

I2-06		Industrie du papier et de l'impression
I2-06	-01	Fabrication de sacs de papier
I2-06	-02	Impression et édition de journaux, de documents, d'affiches, de revues, périodiques, de livres ou de formulaires commerciaux
I2-06	-03	Industrie du clichage, de la composition ou de la reliure

**Sous-classe I2-07 : Industrie de matériel, appareils ou composantes électriques**

I2-07		Industrie de matériel, appareils ou composantes électriques
I2-07	-01	Fabrication de matériel électrique d'éclairage
I2-07	-02	Industrie d'accumulateurs
I2-07	-03	Industrie de moteurs et de générateurs électriques
I2-07	-04	Industrie de batteries et de piles

I2-07	-05	Fabrication de matériel électrique de communication ou de protection
I2-07	-06	Fabrication de fils ou câbles électriques
I2-07	-07	Industrie de dispositifs de câblage non porteurs de courant
I2-07	-08	Autres industries de produits électriques

**Sous-classe I2-08 : Industrie du meuble et d'accessoires de maison et de bureau**

I2-08		Industrie du meuble et d'accessoires de maison et de bureau
I2-08	-01	Fabrication de meubles
I2-08	-02	Fabrication de sommiers ou de matelas
I2-08	-03	Fabrication de comptoirs, d'armoires ou de placards de cuisine
I2-08	-04	Fabrication d'appareils ménagers ou électroménagers
I2-08	-05	Fabrication de matériel électronique ménager
I2-08	-06	Fabrication d'articles de cuisine

**Sous-classe I2-09 : Industrie de produits en plastique et autres dérivés**

I2-09		Industrie de produits en plastique et autres dérivés
I2-09	-01	Fabrication de tuyaux ou raccords en plastique
I2-09	-02	Industrie de pellicules en feuille de plastique
I2-09	-03	Fabrication de contenants en plastique
I2-09	-04	Industrie de sacs en plastique
I2-09	-05	Industrie de produits en plastique, en mousse ou soufflés

**Sous-classe I2-10 : Industrie de fabrication diverse**

I2-10		Industrie de fabrication diverse
I2-10	-01	Fabrication d'horloges ou de montres
I2-10	-02	Industrie du bijou ou de l'orfèvrerie
I2-10	-03	Fabrication de cercueils
I2-10	-04	Fabrication de produits en liège
I2-10	-05	Industrie de l'affinage secondaire de métaux précieux
I2-10	-06	Industrie de fabrication d'articles de sport, de jouets ou de jeux
I2-10	-07	Industrie du store
I2-10	-08	Fabrication de balais, de brosses ou de vadrouilles
I2-10	-09	Fabrication de monuments

4.25. CLASSE I3 : INDUSTRIE LOURDE

La classe I3 comprend les usages dont les activités sont liées aux traitements des matières premières ou des matières résiduelles ainsi que les industries à incidence élevée. Les usages de cette classe répondent également aux caractéristiques suivantes :

- a) l'usage peut causer des nuisances importantes à l'environnement immédiat du terrain en raison de la nature des activités. Il génère, de manière souvent soutenue, du bruit, de la fumée, de la poussière, des odeurs, de la chaleur, des éclats de lumière, des vibrations et d'autres inconvenients perceptibles au-delà des lignes du terrain;
- b) l'usage requiert des précautions particulières quant à ses activités de traitement, de fabrication ou de transformation, incluant le transport des matières;
- c) l'usage peut générer des nuisances associées aux matières résiduelles;

- d) pour certains usages, une large part des activités s'effectue à l'extérieur d'un bâtiment;
- e) l'entreposage extérieur de marchandises, produits et équipements est autorisé conformément aux dispositions du chapitre 11.

La classe I3 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

**Sous-classe I3-01 : Fabrication ou distribution de terre, de terreau, de paillis ou de sable**

I3-01		Fabrication ou distribution de terre, de terreau, de paillis ou de sable
I3-01	-01	Fabrication ou distribution de terre, de terreau, de paillis ou de sable

**Sous-classe I3-02 : Industrie de fabrication et d'assemblage de produits métalliques lourds**

I3-02		Industrie de fabrication et d'assemblage de produits métalliques lourds
I3-02	-01	Fabrication de produits d'architecture, d'éléments de charpente métallique ou de bâtiments préfabriqués en métal
I3-02	-02	Fabrication de réservoirs ou de contenants d'expédition
I3-02	-03	Fabrication de ressorts, de fils ou de câbles métalliques
I3-02	-04	Fabrication de garnitures ou de raccords de plomberie en métal
I3-02	-05	Industrie de soupapes, tubes et tuyaux de métal
I3-02	-06	Industrie de la tôlerie pour conduits de système de ventilation
I3-02	-07	Industrie de fabrication de chaudières ou de plaques métalliques
I3-02	-08	Fabrication de produits en acier
I3-02	-09	Industrie du laminage en aluminium
I3-02	-10	Fabrication de matrices, de moules, d'outils à profilé en métal
I3-02	-11	Industrie de moulage ou de l'extrusion de l'aluminium
I3-02	-12	Industrie du laminage ou de l'extrusion du cuivre ou d'alliage

**Sous-classe I3-03 : Industrie de fabrication de machines**

I3-03		Industrie de fabrication de machines
I3-03	-01	Fabrication de machinerie pour un commerce ou une industrie
I3-03	-02	Fabrication d'appareils de chauffage, de ventilation, de climatisation ou de réfrigération
I3-03	-03	Fabrication de moteurs, de turbines ou de matériel de transmission de puissance
I3-03	-04	Fabrication de compresseurs, de pompes ou de ventilateurs
I3-03	-05	Fabrication de machinerie pour la conception de matériel de construction ou d'entretien
I3-03	-06	Fabrication de machinerie pour l'agriculture, la construction ou l'extraction minière

**Sous-classe I3-04 : Industrie de transformation du bois**

I3-04		Industrie de transformation du bois
I3-04	-01	Industrie de produits de scieries et d'ateliers de rabotage
I3-04	-02	Industrie de placages en bois
I3-04	-03	Industrie de contre-plaqués en bois
I3-04	-04	Industrie de parquets en bois dur

I3-04	-05	Industrie de la préfabrication de maisons mobiles et autres bâtiments mobiles
I3-04	-06	Industrie de la préfabrication de maisons
I3-04	-07	Industrie de bâtiments préfabriqués à charpente de bois
I3-04	-08	Industrie d'éléments de charpente en bois
I3-04	-09	Autres industries du bois travaillé
I3-04	-10	Industrie de boîtes et de palettes en bois
I3-04	-11	Industrie de la préservation du bois
I3-04	-12	Industrie du bois tourné et façonné
I3-04	-13	Industrie de panneaux de particules et de fibres
I3-04	-14	Industrie de panneaux de copeaux (agglomérés)
I3-04	-15	Autres industries du bois

#### Sous-classe I3-05 : Industrie de produits métalliques

I3-05		Industrie de produits métalliques
I3-05	-01	Forgeage ou estampage
I3-05	-02	Fabrication de coutellerie ou d'outils à main
I3-05	-03	Fabrication d'articles de quincaillerie
I3-05	-04	Fabrication d'attaches d'usage industriel
I3-05	-05	Atelier d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous ou de boulons
I3-05	-06	Fabrication de récipients ou boîtes de métal

#### 4.26. CLASSE I4 : INDUSTRIE EXTRACTIVE

La classe I4 comprend les usages dont les activités sont liées à l'extraction de ressources minérales. Ces usages ne peuvent être pratiqués que dans les sites existants.

#### Sous-classe I4-01 : Industrie extractive

I4-01		Industrie extractive
I4-01	-01	Carrière
I4-01	-02	Sablière
I4-01	-03	Gravière

### SECTION 4 CLASSIFICATION DE LA CATÉGORIE D'USAGES « PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P) »

#### 4.27. CLASSE P1 : INSTITUTIONNEL

La classe P1 comprend les usages de nature institutionnelle reliés à l'éducation, à la culture, à la santé, au bien-être, au culte ou aux services municipaux ou gouvernementaux qui desservent principalement la population d'un quartier ou de l'ensemble de la municipalité. Les usages de cette classe répondent également aux caractéristiques suivantes :

- le rayon de desserte est essentiellement limité au territoire de la municipalité;
- les activités présentent peu d'inconvénients pour les milieux de vie et ont de faibles incidences sur la circulation ou en matière de disposition des déchets.

La classe P1 comprend, de façon non limitative, les usages suivants :

#### Sous-classe P1-01: Éducation